

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

"DESILETS" LE BACHELIER AGRICOLE

Il se publie à Québec une revue mensuelle qui a nom : *Bulletin de la Ferme*. Comme ce nom l'indique, cette publication a pour but d'instruire les fermiers, de leur faire connaître les méthodes modernes de culture et leur mettre sous les yeux, chaque mois, les faits importants qui se rapportent à l'agriculture.

Mais quand on est cagot, quand on est brûlot, on devient facilement et vite aveugle. Et si avec cela on est placé à la tête d'une publication quelconque, on s'occupe guère de savoir si oui ou non elle remplit son rôle, répond au but proposé.

Ce qu'il importe pour les cagots, c'est de faire du zèle, c'est de prêcher la morale, c'est de faire la leçon à tous, c'est de faire la cour pour accaparer le plus de bénédictions possibles.

Ils ne sont pas rares, chez nous, les gens qui se revêtent du manteau d'une piété onctueuse, et qui donnent des marques extérieures d'un esprit chrétien sublime pour arriver à capter la confiance de certains personnages, et être trouvés dignes de boire à la source des grâces et des faveurs. Et pas n'est besoin de dire que le *scheme* réussit à merveille.

Si pour arriver au terme de leurs ambitions il leur faut un marchepied, ils ont vite fait de mettre en jeu la réputation d'un homme public et de le noircir charitablement dans toute la mesure de leurs forces en attaquant ouvertement ses convictions, et en poussant l'effronterie jusqu'à reprocher à cet homme d'être né à telle place plutôt qu'à telle autre. Et un bon matin, après cette sale besogne de dénigrement, on apprend que monsieur un tel est porté sur la liste des bons citoyens, des citoyens honorables et franchement catholiques.

Tel est, ce nous semble, le présent jeu du petit Désilets qui pond dans le *Bulletin de la Ferme*.

Le numéro de décembre de cette revue édifiante, sous la plume cagote du bachelier agricole qui se cache sous le nom de "Désilets", a servi au député de St-Hyacinthe un plat comme seuls les esprits bornés et les friands de bénédictions savent et peuvent en servir. Une pareille cuisine est loin de plaire aux lecteurs du bachelier agronome, si nous en croyons les rumeurs.

Le jeune Désilets, âme candide et excessivement pure, est scandalisé de voir le député de St-Hyacinthe à la tête de l'organisation des cultivateurs de la province de Québec. Pour lui, cette association ne saurait être qu'une œuvre damnable.

Et pourquoi ? parce que M. Bouchard a modelé son organisation sur celle de la "United Farmers" des provinces anglaises.

Pourquoi encore ? parce que M. Bouchard a oublié d'offrir de l'encens aux dieux !

Pourquoi encore ? parce que M. Bouchard a demandé que les cultivateurs soient instruits, qu'on les mette au courant des questions sociales et économiques au moyen de conférences, de la diffusion de pamphlets et de l'établissement de bibliothèques rurales.

Voilà quel a été le tort de M. Bouchard, et ce qui a blessé l'âme de notre cher "Désilets".

Ma foi ! quel intérêt a-t-on de tenir nos fermiers dans l'ignorance ? Sont-ils de par leur condition destinés à grossir la liste de nos illettrés et de nos ignares ?

Pourquoi mêler la religion à une organisation qui ne saurait lui nuire en aucune façon ? Si nos cultivateurs sont instruits, est-ce que la province n'en retirera pas des avantages précieux à tout point de vue ? Si l'instruction est si néfaste aux fermiers, qu'on s'empresse alors de fermer tous les collèges agricoles de la province.

Mais, si nous saisissons bien, l'association qui fait si mal au cœur du petit "Désilets" serait bonne et recommandable si elle avait à sa tête un bachelier agricole de son calibre et possédant ses vertus. Toute la question repose sur une simple prétention qui a vu le jour dans le cerveau du rédacteur du *Bulletin*.

Le député de St-Hyacinthe n'a pas été ému des remarques ridicules du bachelier. Il a déjà eu affaire à plus fin sans en être pour cela tombé de son haut. C'est dire que les petits coups de patte d'un bachelier agronome ou des-lettres le laisseront bien indifférent. L'Union des cultivateurs a été un succès jusqu'à ce jour, et ce ne sont sûrement pas les petits cris d'un "Désilets" qui pourront entraver sa marche.

Voulant faire de l'esprit, et dans le but de gagner la confiance et la sympathie de ses lecteurs, le coquet petit bachelier de Québec appelle M. Bouchard "l'enfant gâté du marché à foin".

Pour une "farce plate", c'en est une. Le cher petit "Désilets" devrait être convaincu que cet endroit (le marché à foin), comme le disait un confrère de Montréal, "lui conviendrait mieux qu'à tout autre, parce qu'il y trouverait la nourriture qui lui convient."

Le petit bachelier agricole est peut-être né de parents nobles et fortunés qui habitaient un château de la vieille capitale. Mais il n'est pour rien dans cet incident de sa vie. Il eût sûrement mieux valu pour lui naître dans des conditions plus humbles. Le bachelier "à son père" aurait peut-être moins de morgue, serait plus poli et ne se laisserait pas tourner la tête au souvenir de sa noble extraction.

Peut-être aussi "Désilets" est-il un petit parvenu que l'aumône a gratifié d'un cours d'études ? C'est encore possible. En règle générale, rien de pédant et de stupidement arrogant comme un parvenu chez qui le jugement et la politesse brillent par leur absence.

Dans tous les cas, quelle que soit l'origine du bachelier, sa tirade contre le député de Saint-Hyacinthe dénote un petit fond de jalousie très classique, une étroitesse d'esprit "sui generis", et un foyer d'envie à très haute pression.

Quant à M. Bouchard, il a le mérite d'avoir gagné ses épaulettes sans salir la réputation de son prochain, sans avoir rampé pour surprendre la confiance et les bonnes grâces de personne. Et si aujourd'hui il occupe des positions élevées dans la société, il le doit à son esprit d'initiative, à son travail et à son énergie pour vaincre les obstacles nombreux qu'il a rencontrés sur son chemin. Et une telle conduite est autrement plus digne et plus grande que celle du "Désilets" du *Bulletin de la Ferme* qui est en train de tailler dans le drap du voisin pour se faire un avenir.

Jusqu'à présent nous avions cru notre province affligée du magnanisme scolaire seulement. Mais la pieuse revue québécoise vient de nous mettre sous les yeux une deuxième plaie non moins grave que la première : le magnanisme agricole. Que diable où allons-nous avec cette clique d'encenseurs et de drogueurs ?

GEO.-A. OLIVER.

LA CAUSERIE DU R. P. LALANDE ET L'HON. R. DANDURAND

Une lettre de l'hon. sénateur Dandurand, en réponse à la conférence du R. P. Lalande sur l'instruction obligatoire.

L'hon. sénateur Dandurand a communiqué au *Canada*, de Montréal, la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

Montréal, le 25 janvier 1919.

Monsieur le rédacteur,

Au cours de la conférence que j'ai faite en décembre dernier, sur les écoles primaires et l'instruction obligatoire, j'eus l'occasion de parler de la dernière loi d'obligation votée par le parlement belge au printemps de 1914. Voici textuellement les paroles dont je me suis servi : "Aujourd'hui, à l'exception de la Russie, tous les Etats européens, catholiques comme protestants, ont l'instruction obligatoire. Le dernier pays à l'adopter fut la Belgique qui, après avoir tenté quelques demi-mesures, se rallia à une loi d'obligation au printemps de 1914. Et c'est un gouvernement appuyé exclusivement par le parti catholique de Belgique qui a fait voter cette loi. Il est intéressant de noter que le ministre qui expliquait et défendait ce projet de loi disait que cette loi d'obligation avait pour seul objet de parer à l'irrégularité de la fréquentation scolaire et à l'écourtement de la période de scolarité, car les enfants, en Belgique, allaient généralement à l'école."

Dans le rapport que donne la *Presse* du 24 janvier du plaidoyer du Rév. Père Hermas Lalande contre l'instruction obligatoire, je constate que je suis personnellement mis en cause et que l'affirmation contenue dans la partie de mon discours que je viens de citer était contredite par le Rév. Père Jésuite.

Ce dernier, après avoir dit que les catholiques de Belgique étaient justifiables d'avoir proposé une loi d'obligation scolaire pour échapper à la menace d'une défaite aux mains des socialistes qui eussent alors proposé des lois attentatoires au droit éducationnel des parents, déclare que cette loi d'obligation fut plutôt une loi de liberté que de contrainte, car si elle rendait l'instruction obligatoire, par contre, elle libérait grandement les consciences en améliorant le sort des écoles libres et religieuses. "Ce fut là surtout, dit-il, le mobile et l'objectif des catholiques de Belgique en cette mémorable bataille. Il est faux de dire ou de laisser entendre, comme l'a fait récemment un conférencier au Club de Réforme, que la loi d'obligation en Belgique a eu "pour seul objet" de parer à l'irrégularité de la fréquentation scolaire."

Je n'insisterai pas sur les contradictions que je trouve dans les paroles du Rév. Père Lalande qui prétend d'abord que c'est pour échapper à la défaite que le gouvernement catholique belge a proposé cette loi d'obligation ; et qui affirme ensuite que le mobile et l'objectif des catholiques fut surtout d'améliorer le sort des écoles libres et religieuses, je me contenterai d'établir la vérité de mon affirmation. Faisant allusion à une discussion antérieure où les défauts de la fréquentation scolaire avaient déjà été signalés, M. Poulet, ministre des Sciences et des Arts, a dit textuellement ce qui suit : "J'ai tenu dans l'exposé des motifs du projet en discussion à confirmer leur appréciation. Ce n'est pas qu'il y ait en Belgique un grand nombre d'enfants qui ne vont pas à l'école. La véritable lacune, la seule lacune dans l'organisation scolaire actuelle, c'est par endroits l'irrégularité de la fréquentation scolaire et l'écourtement de la période de scolarité."

"Les dispositions du projet ont eu pour effet de parer efficacement à ce double défaut. Mais la généralité, la presque unanimité des enfants fréquentent en fait l'école pendant un certain nombre d'années."

Le Rév. Père Lalande peut parfaitement attribuer d'autres mobiles aux catholiques de Belgique. Je ne connais pas leur pensée de derrière la tête, mais j'avais raison de dire que le mal dont nous souffrions ici était celui que l'on a voulu guérir en Belgique au moyen d'une loi d'obligation.

Le Rév. Père a terminé sa conférence par une leçon de bon goût et de délicatesse à l'adresse des signataires de la requête qui demande l'instruction obligatoire, parce qu'ils se sont adressés à S. G. Mgr Bruchési. Vraiment, n'y aurait-il que le Rév. Père qui ait le droit de présenter une supplique à notre archevêque ? Les signataires de cette requête eussent pu s'adresser directement à la législature. Ils ont cru faire un acte de très grande déférence envers la section catholique du Conseil de l'Instruction Publique en le priant d'examiner leur demande et de préparer elle-même une loi d'obligation dans la forme qu'elle jugerait opportune, eu égard aux conditions de la province et en l'entourant de toutes les sauvegardes nécessaires. C'est en sa qualité de membre du Conseil de l'Instruction Publique que les signataires ont remis à Monseigneur leur requête. Je ne reprocherai pas au R. Père Lalande de manquer de modestie. Il s'est peut-être cru à son scholasticat, parlant à ses jeunes élèves. Je n'entends pas discuter aujourd'hui la très longue étude du Rév. Père. Je m'y appliquerai bientôt. Je veux seulement y relever des allusions personnelles.

Cordialement à vous,

R. DANDURAND.

—(Le Canada, 27 janvier 1919.)

LES ECOLES PRIMAIRES ET L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Texte de la conférence donnée au Club de Réforme par l'hon. sénateur Dandurand

Suite

M. l'abbé Maurice, visiteur des écoles du district Est de Montréal, nous donne dans son rapport de janvier 1918 la classification suivante des enfants fréquentant les classes dans son district, laquelle est à peu près celle qu'indique M. l'abbé Perrier :

En première année.....	39 pour cent
deuxième "	25.6 "
troisième "	17.4 "
quatrième "	11.2 "
cinquième "	3.6 "
sixième "	1.9 "
septième "	0.8 "
huitième "	0.5 "

Ces chiffres sont intéressants, car ils montrent la même défaillance dans l'ensemble de la province. Il suffit en effet de rapprocher ce tableau de celui qui le précède pour constater que la désertion de nos écoles est la même à la campagne qu'à la ville.

M. l'abbé DuBois, visiteur des écoles, disait également ces jours-ci qu'un trop grand nombre d'enfants quittent l'école sans avoir acquis une instruction primaire suffisante, et il exprimait cet avis très judicieux : "Il est question de remanier le programme. Je doute fort toutefois que ceux qui sont chargés de ce travail puissent donner satisfaction. En effet, avec une fréquentation incertaine de l'école primaire, on aura la préoccupation de mettre un petit peu de tout dans le programme des premières années, noyant peut-être les matières essentielles dans les matières secondaires. Il serait beaucoup plus facile de confectionner un programme plus sensé si on pouvait compter sur six ou sept années de fréquentation à l'école primaire. Alors, on éviterait l'erreur de vouloir faire comprendre à des petites têtes de neuf ou dix ans des questions de géographie, d'histoire sainte et d'histoire du Canada ainsi qu'un texte du catéchisme. Ces matières pourraient être enseignées avec plus de profit une fois que l'enfant aurait acquis un certain développement intellectuel."

Tous nos grands quotidiens, le *Canada*, le *Devoir*, la *Presse*, la *Patrie*, ont récemment fait entendre la même plainte et ont instamment prié les parents de donner une instruction suffisante à leurs enfants. Chaque année, au moment de l'ouverture des classes, dans toutes les églises de la province, les curés rappellent aux parents leur devoir en leur disant l'obligation morale qu'ils ont d'envoyer leurs enfants à l'école. Dans notre province, tout le monde s'accorde sur la nécessité impérieuse de donner à l'enfant une instruction qui fera de lui un homme utile pour sa famille et pour la société. Tout le monde s'accorde aussi à déplorer le fait qu'une trop forte proportion d'enfants n'acquiert pas la somme nécessaire de connaissances. La plupart des associations ouvrières demandent depuis longtemps aux autorités d'intervenir.

(A suivre)

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Discours du Gérant Général à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Le discours de Sir John Aird, Gérant Général de la Banque Canadienne de Commerce, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque tenue le 14 courant intéressera nos lecteurs. Non seulement ce discours traite longuement des affaires de la banque pendant l'année écoulée, qui a été très prospère pour cette institution, mais il indique aussi les opinions d'un des banquiers les plus en vue sur l'avenir du Canada. Sir John dit alors :

Pour la première fois depuis janvier 1914, nous nous assemblons sans cette ombre de la grande guerre au-dessus de nous. Quelque difficile que soit l'avenir de plusieurs nations en guerre et quelque perplexes que soient les problèmes auxquels une solution doit être trouvée avant qu'une paix satisfaisante soit conclue, les hostilités ont cessé et ne peuvent être recommencées sur une même échelle colossale. Nous nous réjouissons de ce que le sacrifice de vies humaines soit à sa fin et que les membres de notre personnel qui sont au front et qui ont survécu au conflit et d'autres qui nous sont chers et plusieurs d'entre nous, peuvent maintenant prévoir avec assurance la bienvenue qui les attend à leur arrivée au pays.

Cinquante ans de service.

L'année écoulée a été marquée par les jubilé de notre Président et de notre Vice-Président dans leurs positions respectives. Nous avons dès lors plusieurs raisons d'être en joie à cette occasion et elle est encore augmentée par l'excellence du rapport que nous avons le plaisir de vous présenter.

Un rapport excellent.

Les revenus de la Banque ont été bons et les profits ont encore atteint un nouveau haut niveau, se chiffant à \$2,850,000 ou \$212,000 de plus que l'an dernier. Nous confessons un sentiment d'orgueil que nous ayons été capables de maintenir la première place parmi les Banques Canadiennes dans cet item très important pour vous. Malgré le volume apparent des chiffres, toutefois, il ne faut pas oublier que le taux de revenu de cette Banque comme celui des Banques Canadiennes en général, est sans cesse décroissant, quand il est mesuré sur les services rendus et l'étendue de l'effort fourni par notre personnel. Sur la moyenne de notre actif total durant l'année, nous n'avons obtenu que 7.10 pour cent comparé à 1.27 pour cent en 1913, la dernière année avant la guerre, et 1.37 pour cent il y a dix ans.

Augmentation de services.

Les principales causes de ceci, comme je l'ai fait remarquer que les années précédentes sont, d'un côté, l'augmentation énorme dans le volume de ces services de banque qui sont rendus au public, sans aucune rémunération et le fait que le commerce de banque est une des quelques affaires dans lesquelles les charges sont souvent diminuées, mais rarement augmentées, en dépit de l'augmentation générale dans le coût de toute autre chose ; de l'autre côté, l'augmentation des salaires et gages qui est inévitable pour permettre à nos employés de rencontrer l'augmentation du coût de la vie. On ne doit pas oublier que les salaires et les gages constituent l'item le plus formidable de dépenses dans le budget de la banque et il sera promptement compris que les responsabilités et les difficultés de traiter loyalement avec les membres de notre personnel, en vue du coût élevé de la vie, ne sont pas minces.

Dépréciation non nécessaire.

Un item extraordinaire de notre compte de profits et pertes cette année, qui nous donne beaucoup de contentement, est le recouvrement de l'appropriation de \$1,000,000 de plus de côté en l'année 1915 pour pourvoir à la dépréciation des garanties. Nous exprimâmes alors

l'espoir d'économiser cela, ou au moins une partie, à la fin de la guerre et c'est une source de satisfaction de voir aujourd'hui notre prédiction accomplie.

De l'autre côté du compte, nos déboursés pour dividendes et boni aux actionnaires et les montants nécessaires ou requis pour payer la taxe spéciale de guerre sur la circulation des billets de banque et pour le fonds de pension des officiers sont les mêmes que ceux de l'année dernière. Les souscriptions à différents fonds patriotiques, la plupart de ceux-ci provenant directement de la guerre, ont compté pour \$102,550.

Un mémorial de guerre.

Nous avons mis de côté \$100,000 pour défrayer le coût d'un monument que nous nous proposons d'ériger en l'honneur des officiers de la Banque qui ont servi dans la grande guerre et pour le coût d'une histoire de la Banque à laquelle je faisais illusion il y a un an. La forme du monument n'est pas encore décidée, mais elle prendra peut-être forme quand nous en viendrons à ériger un nouvel immeuble sur notre site ici, une entreprise qui ne peut être longtemps différée si le développement naturel des affaires de la Banque ne doit pas être gêné par des quartiers restreints et peu convenables. Après avoir fait tout cela nous avons pu transférer \$1,500,000 au compte de Réserve qui devient ainsi égal au capital payé, un but que nous avons aspiré atteindre depuis longtemps, mais qui a nécessité de longues années de durs efforts incessants, avant que nous considérions la lutte comme gagnée. Nous aurions peut-être pu mieux mentir à la surface et avoir semblé atteindre notre but dans une période de temps plus courte, mais notre désir a été de bâtir sûrement et solidement sur de bonnes fondations et pendant ce temps-là pourvoir à toute éventualité pour tout point faible dans nos prêts et garanties. Nous reportons pour la nouvelle année financière une balance de profits non divisée se chiffant à \$1,444,842 ou \$112,000 de plus qu'il y a un an.

Circulation de billets.

Regardant maintenant le Rapport Général, le premier item du passif est la circulation des billets. Ceux-ci se chiffrent à la somme très élevée de \$3,583,000, \$7,588,000 de plus que l'an passé. Cette augmentation n'est pas loin du double de celle de l'an passé mais nous pensons que les raisons mises de l'avant pour cela alors, sont encore bonnes aujourd'hui, quoiqu'il y ait des accumulations faites par une classe de travailleurs en munitions qui adhèrent à de vieilles habitudes et cachent leurs économies plutôt que de les confier au soin d'une banque. S'il en est ainsi, cette cause devrait bientôt cesser d'exister et nous surveillerons avec beaucoup d'intérêt le cours de la circulation durant les prochains mois, pendant lesquels arrive la plus grande contraction de chaque année.

Augmentation des dépôts.

L'augmentation dans le total de nos dépôts est de \$76,733,000 ou 27.7 pour cent et la plus grande partie de celle-ci est sous le titre de dépôts ne portant pas intérêt, et se chiffre à \$64,552,000. Les dépôts portant intérêt montrent une augmentation de \$12,181,000, un montant qui aurait été de beaucoup plus considérable n'eût été l'Emprunt de la Victoire de 1918. Si

nous jetons un coup d'œil sur les rapports mensuels au Gouvernement, nous trouverons que les dépôts payables après avoir tombé de \$18,853,900 durant le mois de novembre, ce qui est dû seulement qu'à l'Emprunt de la Victoire. D'un autre côté, il faut se rappeler que d'après les arrangements faits par le gouvernement pour les dépôts des produits de l'Emprunt de la Victoire avec les banques desquelles l'argent fût retiré, une grosse partie de cet argent est encore au crédit du Gouvernement du Dominion, sujette aux besoins.

Comment épargner.

Encore une fois le Ministre des Finances et l'organisation qui contrôlait l'Emprunt de la Victoire ont remporté un éclatant succès. L'Emprunt de la Victoire de 1918 fut plus que souscrit plusieurs fois, et sous l'emploi d'aucune pression, sauf le sentiment populaire, le gouvernement a obtenu plus que la somme qu'il désirait. Cependant, comme je l'ai fait remarquer l'an dernier, la leçon est maintenant d'épargner, si fortement comprise par tous à la suite de ces campagnes. C'est un grand résultat obtenu au point de vue national. Qui peut prédire ce que l'expérience ainsi obtenue de la manière de faire ses placements sagement peut signifier pour le Canada, pour les années à venir? Excepté pour l'accroissement dans la capacité de production du pays, c'est peut-être le plus grand avantage matériel résultant de la guerre.

En outre, la perte de quelques dépôts par des banques individuelles est de peu d'importance si la leçon est comprise parfaitement car il suffira alors de peu de temps pour remédier au mal.

La Banque a aidé à l'Emprunt.

Nos efforts pour aider le Ministre des Finances à obtenir des Souscriptions à l'Emprunt ont eu pour résultat l'obtention, par cette banque, de la somme considérable de \$104,543,000, représentée par 150,773 souscriptions individuelles. Ce montant représente \$100,000,000 de nouvelle monnaie et représente 15 pour cent du total. Il est satisfaisant de constater que nous avons de beaucoup surpassé la proportion que l'on pouvait raisonnablement attendre de nous. Ce résultat n'a pas été obtenu sans de sérieux efforts de notre personnel, et non plus sans une grande dépense de la part de notre banque. Malheureusement ce grand effort fut imposé à notre personnel juste au moment où leurs rangs furent décimés par les ravages de l'influenza. Sous ce rapport, de même que pour les précédents emprunts, nous serons obligés à accomplir des services spéciaux pour le Gouvernement, tel que le paiement de coupons et d'intérêts durant la période des Emprunts, dont le dernier n'écherra qu'en 1937. Les Banques Canadiennes furent aussi appelées, durant la guerre, à aider le Gouvernement Canadien, lui fournissant un fort montant et nous assumâmes notre large part de ces avances. En outre, nous participâmes à un prêt de \$100,000,000 au Gouvernement Impérial, contre des Bons du Trésor et nous renouvelâmes les avances faites contre de semblables garanties au Bureau Impérial des Munitions.

Finances pour approvisionnement en nourriture.

Leurs acceptations par des Lettres de Crédit, comprises dans nos feuilles de balance par la responsabilité correspondante de nos clients apparaissent dans l'actif, maintenant une grande augmentation, représentées par des avances au Canada et aux Etats-Unis, acquis dans presque chaque cas par des approvisionnements de nourriture achetés pour le compte des alliés. L'argent en mains consistant en pièces d'or et d'argent et en billets du Dominion, monte à \$61,971,000 comparé avec \$54,652,000 il y a un an donne une augmentation de \$7,319,000. De ceci nous avons \$17,500,000 dans les Réserves centrales d'or pour pourvoir à couvrir pour notre excédent de billets en circulation. Nos montants totaux en pièces d'or et d'argent, —principalement en or, mais comprenant l'argent nécessai-

UNIQUE AU MONDE

1. EXTRACTION DES NERFS DENTAIRES ABSOLUMENT SANS DOULEUR EN 5 OU 10 MINUTES AVEC OBTURATION FINALE OU POSE D'UNE COURONNE EN UNE SEULE SEANCE. Cette découverte extraordinaire du Dr. Fournier s'applique aussi aux extractions et plombages sans douleur.
2. CRAYON ANESTHETIQUE DU DR. J. N. PAUL FOURNIER. Préviend ou enlève toute sensation douloureuse de la piqûre hypodermique. Cette invention récente est le fruit de trois années de recherches inlassables du Dr. Fournier.
3. Poudre antiséptique du Dr. J. N. Paul Fournier : Invention tellement merveilleuse que la Canadian Hospital Supply Co. vient de prendre arrangement avec l'inventeur pour la mettre sur le marché canadien.
4. Possède de tous les matériaux dentaires précieux, de tous les caoutchoucs et de toutes les nouveautés.

DRS FOURNIER & HOULE, Experts-Spécialistes dans la fabrication des dentiers et pièces dentaires en or.
182 rue Girouard. — Tél. 40. — ST-HYACINTHE, Qué.

Tabac à Chiquer Copenhague



C'est un tabac manufacturé, sous sa forme la plus pure.

Etant granulé, il produit son effet immédiatement.

C'est le tabac à chiquer le plus économique.

ACHETEZ LES TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE

En Vente dans tous les Bureaux de Mandats-Poste, dans les Banques et

PARTOUT OÙ CET ÉCUSSON



EST EN MONTRE

ACHETEZ des Timbres d'Épargne de Guerre, de \$4.00 chacun, apposez-les sur le certificat qui vous sera donné, faites-le inscrire à votre nom, de manière à vous protéger contre le malheur ou l'accident toujours possible. Cette formalité, sur votre simple demande, sera remplie sans frais. Le Jour de l'An 1924, le Canada vous paiera \$5.00, chacun de vos Timbres.

Pour vous rendre plus facile l'achat d'un Timbre d'Épargne de Guerre, il vous est loisible d'acheter des Timbres d'Économie, qui se vendent 25c. chacun. Seize de ces Timbres, apposés sur une Carte d'Économie, seront échangés contre un Timbre d'Épargne de Guerre. Les Timbres d'Économie ne portent pas intérêt. Leur objet est de vous permettre d'appliquer à l'achat d'un Timbre d'Épargne de Guerre, portant un intérêt garanti par le Gouvernement, chaque pièce de 25c. que vous pouvez mettre de côté.

"Si le Gouvernement doit payer de forts intérêts sur l'argent qu'il emprunte, il n'est que juste que chaque homme, chaque femme et chaque enfant en ait le bénéfice." — Sir Thomas White.

\$5.00 pour \$4.00

re pour les caisses des succursales —sont légèrement plus bas qu'il y a un an. Nous avons toutefois, une plus grande somme en Canada pour démontrer les vues que j'ai exprimées l'année dernière en référant à ce sujet.

(A suivre)

TABAC À CHIQUER COPENHAGUE

L'usage du tabac à chiquer Copenhague diffère entièrement du tabac à chiquer sous sa forme ordinaire.

Prenez-en une petite pincée pour commettre, placez-la entre la lèvre inférieure et la gencive, au milieu. Ensuite, vous pouvez augmenter la quantité graduellement jusqu'à ce que le goût soit aussi prononcé que vous le désirez.

Le Tabac à chiquer Copenhague étant granulé, produit son effet immédiatement par le fait même. Par conséquent, une pincée vous suffira pour en apprécier la saveur et durera longtemps; ce qui démontre que le tabac à chiquer Copenhague est économique et de qualité supérieure.

Il est inutile d'avoir pitié d'un ivrogne lorsqu'il est plaint (plein)

Quel est le comble de la gourmandise ?

—C'est de sucrer ses lavements.

Dr A. BÉ DARD

La place par excellence pour vos dentiers.

Dents en or de première qualité.



COURONNES ET PONTS EN OR

Nos ponts en or sont de vrais bijoux. Tout le monde en veut et nous en avons pour tout le monde.

EXTRACTION SANS DOULEUR.

D'après une méthode spéciale.

DR A. BÉDARD,

CHIRURGIEN-DENTISTE

190 GIROUARD,

12-12-17 ST-HYACINTHE.

HOTEL WINDSOR

Rue St-François - St Hyacinthe

Chambres très modernes à louer. Grande salle à diner. Une visite est sollicitée.

THÉO. OISEL, prop.

ON DEMANDE

Des petits garçons pour la livraison des journaux, chez

ST-JEAN FRERES,

Marchands de journaux

St-Hyacinthe.

PROPRIETE A VENDRE

Au coin des rues Ste-Anne et St-Pierre, au Village de La Providence. Bonnes conditions. S'adresser à Ovila Demers, La Providence, Tél. 485. jno

J. S. Beudet

Notaire.

Argent à prêter. — Assurance

3 RUE DU PALAIS, ST-HYACINTHE P. Q.

MAISON A LOUER

Sur la rue Morison, dans le Bourg-Joli, une maison en brique, chauffée par le propriétaire, munie de l'électricité, d'une chambre de bains avec eau chaude et eau froide, 6 appartements. Prix raisonnable. S'adresser au bureau du *Clairon* ou à M. Hervé Brault, restaurant Corona, rue Girouard. jno

A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.

Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Lackawana, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois. Bois à la corde ou débité, croutes, gravois d'amiante, etc., etc. Aussi un stock de patate de 1er choix. Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction.

RUE GIROUARD, Coin de la rue St-Pascal 1272—jno Tel. Bell 264

NOUVEAU DENTISTE

Dr L. B. de la Bruère,

Coin des rues Laframboise et

Girouard

Gradué du Collège "Tufts", de Boston. TEL. 219.

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prêlarts, Portières et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe



Faites usage du Liniment Minard pour la grippe espagnole, les rhumes, enrhumements, etc., etc.

1-1-18

"LE CLAIRON" est publié et imprimé par l'Imprimerie Yamaska Incorporé, au No 173 rue Girouard Saint-Hyacinthe. L. A. BERNIER Gérant

MANQUE D'ESPACE

Le manque d'espace nous oblige à remettre à notre prochain numéro le compte rendu des élections de la Philharmonique, de la Cour Crémazie, No 975, O.C.F., et de la Tente Loyal No 5, Ordre des Macabées.

DEMENAGEMENT

On nous prie d'annoncer que les bureaux de la Dominion Express et du Pacifique Canadien seront transportés au No 92 de la rue Mondor au commencement de la semaine prochaine.

Comment Purifier le Sang

Comme remède contre la constipation, l'indigestion et les impuretés du sang prenez, aux repas et avant de vous coucher, l'Extrait de Racines, communément appelé le Sirop Curatif de la Mère Ségel. Ce traitement suivi avec soin guérit dans presque tous les cas. Procurez-vous le véritable. Chez les pharmaciens.

LA CONSTIPATION

se traite mieux par un remède végétal qui enlève les déchets empoisonnés qui s'accumulent dans les intestins

Le Céleri KING

est un remède sûr et qui agit sans incommoder. Faites-en usage pour les maux de tête, les rhumes et quand vous vous sentez fiévreux. Le même vieux remède dans la même vieille boîte.

VENTE DE FABRIQUE

Avis est par le présent donné que mardi, le 11 février prochain 1919, à 2 heures p.m., sur les lieux, au deuxième rang de la paroisse de Ste-Rosalie, sera vendu à l'enchère publique, au plus offrant enchérisseur, l'immeuble suivant :

Une fabrique de beurre et fromage avec maison et dépendances y attenaut, construite sur un terrain connu et désigné sous le No 59 du cadastre de la dite paroisse; avec droit d'occupation du dit terrain; et en plus tous les accessoires de la dite fabrique.

Pour plus amples conditions s'adresser au notaire soussigné.

St-Hyacinthe, 30 janvier 1919. RENÉ MORIN, Notaire.

PROPRIETE A ECHANGER

Une personne possédant une magnifique résidence en brique à deux logements, munie de toutes les améliorations modernes et située dans la meilleure section de la rue Girouard à St-Hyacinthe, désirerait échanger cette résidence pour une autre qui serait située dans la ville de Montréal avec quiconque possédant une telle maison dans cette ville et qui serait disposé à conclure un marché en ce sens.

Attendu que le propriétaire doit prochainement aller résider à Montréal, les personnes qui désireraient louer un des magnifiques logements de la maison susdite, qui seront vacants au premier mai prochain, pourront s'adresser au bureau de ce journal. jno

A VENDRE

Pour cause de décès, une boulangerie des plus modernes, située dans un des centres les plus avantageux de la ville. Bonne bâtisse en brique, avec système de chauffage à air chaud. Logement spacieux avec toutes les améliorations modernes.

Clientèle bien établie et de première classe. Conditions faciles. S'adresser à

MME A. DAUPHINAIS, 45 1/2 rue Héloïse, St-Hyacinthe. jno

AVIS PUBLIC

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous avons engagé M. J. S. Poirier, de St-Nazaire, comme représentant voyageur pour la succursale P. T. Légaré à Saint-Hyacinthe, en remplacement de M. Bérard qui n'est plus à notre emploi.

P. T. LEGARÉ, Ltée. 24-31-7

ON DEMANDE

On demande une servante au No 320 de la rue Girouard. jno

- Je crois que Suzanne se marie.
-Qu'est-ce qui te fait croire cela?
-Elle apprend à faire la cuisine

Avis de faillite

Re B. F. BARNABY & COMPANY, St-Hyacinthe, Qué.

Le curateur soussigné vendra par encan public, à son bureau, 55 St-Frs-Xavier, Montréal, mercredi, le 5 février prochain, à 11 hrs a.m., par l'entremise de Fraser Frère, encanteurs, l'actif mobilier suivant en bloc :

- Chaussures.....\$1,530.70
Hardes Faites.....690.89
Chapeaux et casquettes.....252.11
Ameublement de magasin.....330.50

\$2,804.20

Le magasin sera ouvert pour l'examen du stock le 4, à compter de l'arrivée du train de Montréal jusqu'à 10.30 p.m. Conditions de paiement : comptant. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

PAUL L. TURGEON, Curateur. Bureau de Chartrand & Turgeon, 55 St-Frs-Xavier, Montréal.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe.

AVIS PUBLIC

Le dix-septième jour de février mil neuf cent dix-neuf, à trois heures p.m., sera vendu sur les lieux, à l'enchère publique, par ordonnance de la Cour Supérieure, l'immeuble dont suit la désignation, savoir : "Un terrain en la cité de St-Hyacinthe, coin des rues Labrière et Lafontaine, connu au cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe, sous le lot numéro cinq cent cinquante-sept (557) avec les bâtisses y érigées, à distraire d'icelui terrain, à sa profondeur et sur toute sa largeur, une lisière de dix pieds parallèle et contigue à la ligne divisant ce lot du lot No 256, telle lisière servant à la ruelle de vingt pieds à l'usage des propriétaires des lots situés dans le carré ouest" faisant partie de dit immeuble de la communauté de biens qui a existé entre feu Marie Melançon et M. Hector Courchaine.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné.

St-Hyacinthe, ce 31 de janvier 1919. J. S. BEAUDET, Notaire.

Province of Quebec, District of St-Hyacinthe.

PUBLIC NOTICE

On the 17th day of February one thousand nine hundred and nineteen, at three o'clock in the afternoon, shall be sold by public auction, by an ordonnance of the Superior Court, in the city of St-Hyacinthe, on the spot, the following immovable property, to wit : "A piece of land in the said city, corner Labrière and Lafontaine streets, known at the cadastral plan and book of references for the parish of Notre Dame de St-Hyacinthe, under the lot No. 557, with buildings erected on, less to be allowed of said piece of land, a string ten feet in width running parallel to and from the dividing line between this lot and lot No. 556, the said string being used for a lane of 20 feet."

The said property forms part of the community which existed between the late Marie Melançon and Mr. Hector Courchaine.

For conditions apply to the undersigned notary.

St-Hyacinthe, January 31st, 1919. J. S. BEAUDET, Notary.

Vente par le Shérif

COUR SUPERIEURE - District de Montréal, No. 207.

Joseph Berger, demandeur, contre Jaddus Ethier, défendeur.

1. Un immeuble sis sur la rue Héloïse, dans le quartier No 5, en la cité de St-Hyacinthe, étant le lot No 492 du cadastre officiel de la paroisse de St-Hyacinthe, avec bâtisses y érigées.

2. Un terrain sis sur la rue Lafontaine, en la cité de St-Hyacinthe, étant p.635 du plan cadastral de la paroisse de St-Hyacinthe, avec bâtisses y érigées.

Pour être vendus au bureau du shérif, au Palais de Justice, en la cité de St-Hyacinthe, le dix-huit de février prochain (1919), à dix heures a.m.

JOS. L. CORMIER, Shérif.

St-Hyacinthe, 29 janvier 1919.

Sheriff's Sale

SUPERIOR COURT - District of Montreal, No. 207.

Joseph Berger, plaintiff, against Jaddus Ethier, defendant.

1st. An immovable situate on Héloïse street, Ward No. 5, in the city of St-Hyacinthe, being lot No. 492 on the official cadastre of the parish of St-Hyacinthe, with buildings thereon erected.

2nd. A piece of ground situate on Lafontaine street, in the city of St-Hyacinthe, being p. No. 635 on the official cadastre of the parish of St-Hyacinthe, with buildings thereon erected.

To be sold at the Sheriff's office, at the Court House, in the city of St-Hyacinthe, on the eighteenth day of February next (1919), at ten o'clock in the forenoon.

JOS. L. CORMIER, Sheriff.

St-Hyacinthe, 29th January, 1919.

Quel est le pluriel de "enfant"? -Jumeaux.

Horaire des Trains

Aux différentes gares



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

A partir du 25 nov. 1918 l'horaire suivant est en force sur le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern :

Pour Sorel, tous les jours excepté le dimanche, à 2.30 hrs p.m.

Pour Iberville et Noyan à 3.20 hrs p.m.

Pour plus amples renseignements au sujet de trains, s'adresser à l'agent de billets :

N. J. FERGUSON, Gen. Passenger Agent. L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe Téléphone 28.

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Tous les jours excepté le dimanche 8.11 a.m. et 3.30 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.55 a.m. et 7.50 p.m. pour Saint Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montreal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.15 p.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

J. E. MORIN, 125 Rue Cascades. Agent de Billet. Tél. 70

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heure de départ des trains

† 9.55 a.m. † 5.41 a.m. pour Sherbrooke et Island Pond et tous les jours dimanche excepté pour Coaticook, Island Pond et Portland.

† 5.56 a.m. x 7.25 a.m. † 10.32 a.m. et 5.22 p.m. = 8 p.m. pour Montréal, Toronto, Etats-Unis et l'Ouest.

Heure de l'arrivée des trains † 9.55 a.m. † 5.41 p.m. = 1.20 p.m. x 6.40 p.m. de Montréal des Etats-Unis et de l'Ouest.

5.56 a.m. 10.32 a.m. † 5.22 p.m. de Portland, Island Pond Coaticook et Sherbrooke.

x 10.32 a.m. de Victoriaville et Lévis = dimanche seulement

† Tous les jours. x tous les jours, dimanche excepté.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest. O. Picard, agent pour la ville 35 rue Laframboise ou à F. C. Bouvette chef de gare.

Avis aux Dyspeptiques

Mesdames, Messieurs - Vous n'êtes pas dyspeptiques par plaisir. N'aimeriez-vous pas vous guérir de cette triste maladie en prenant des remèdes NATURELS.



Nous garantissons que "LES PASTILLES VÉGÉTALES ANTI-DYSPEPTIQUES" DR. LAZARUS "guérissent" n'importe quel cas de dyspepsie. Prix : 50 cts LA BOITE. En vente au Laboratoire de Remèdes Végétales d'Elz. Laliberté, Enrg. 420, rue Ste-Catherine Est, Montréal. ou chez ELZ. D. ST-ONGE, 225 rue Cascades, St-Hyacinthe, Qnc.

Mlle M. B. Choquet

Garde-Malade - Diplômée -

324 Girouard, St-Hyacinthe

QUI VEUT DES PENSIONNAIRES?

Les personnes qui désireraient prendre comme pensionnaires des élèves de l'école Lalime, sont priées de s'adresser à M. B. LALIME, principal de cette institution. jno

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Docks, Mousselines, Or ganidis des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis ables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres

SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôle, Blancs de Liste Electorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la Liste Electorale.

81 TEL. BELL BUREAU 14 RUE ST-DENIS
92 " " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE

W. AMYOT

Représentant de "LA PROVINCIALE", assurance-vie. Seule compagnie donnant des bénéfices pour maladies et en cas de mort.

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE A VENDRE OU A ECHANGER. Spécialité : CIGARES.

ST-HYACINTHE

Abonnez-vous au "Clairon" le véritable organe libérateur.

\$5.00 pour \$4.00 Et la valeur de chaque vignettes augmente.



La petite épargne a maintenant sa part du fort intérêt que rapportent les valeurs du Dominion.

Timbres d'Épargne de Guerre

Ils coûtent \$4.00 ce mois-ci et seront rachetés \$5.00 en 1924. Ils sont en vente dans les bureaux de mandats-poste, les banques et partout où est mis en montre l'écusson aux trois lettres "W.S.S." surmontées du castor symbolique. 24F



Nouvelles Locales

PERSONNEL

M. et Mme J. A. Godard sont allés passer le dimanche à Montréal.

M. Ste-Marie, ancien ingénieur de notre ville, était en visite chez des amis ces jours derniers.

MM. Paul Jeannotte et Lagacé, des Infatigables, ont été députés à la réunion des raquetteurs qui avait lieu à Sorel dimanche dernier.

Mme A. Bourgeois, de Montréal, était en visite chez sa sœur, Mme T. D. Bouchard, la semaine dernière.

Samedi dernier, les amis de M. Anthime Lamoureux se sont réunis à la maison de M. Em. Benoit à l'occasion de son prochain départ pour l'ouest. On s'y est très bien amusé.

Mlle Eva Grisé, de St-Liboire, était en promenade, cette semaine, chez Mlle Ménard, à l'hôtel Union.

M. Didace Rodier, pâtissier de notre ville, a donné, samedi dernier, une soirée de chant et de danse.

Le Dr Sauvé, médecin vétérinaire de St-Hyacinthe, est allé à Montréal, la semaine dernière, pour affaires personnelles.

MM. Lavallée et Malo ont réintégré leurs foyers la semaine dernière, après avoir été un an et demi sur la ligne de feu. Leurs amis ont été heureux de leur serrer la main et de les féliciter de leur bravoure. Tous les deux ont été blessés.

Mlle Rose Lefebvre, de St-Hugues, était en promenade, la semaine dernière, chez les Diles Chagnon de la rue Larocque.

LES FOLIES DU DIVORCE

"Le salut de la société dépend de la famille."

"Le divorce est une des grandes plaies qui affligent aujourd'hui la civilisation américaine... C'est un mal terrible, inexprimable, outrageant..."

"Le salut de la famille dépend de la fidélité constante à garder intact le lien du mariage. Brisez ce lien, et du même coup vous sapez la société par sa base..."

"Le mariage est la destinée de la femme. C'est la raison d'être de son existence. Sa vie toute entière doit être à son mari, à ses enfants et à son foyer. Tout ce qui vient en contravention avec ce devoir, tout ce qui tend à la faire sortir de cette sphère amène tôt ou tard le divorce..."

"Le divorce est un mal criant qui affecte l'Eglise dans sa partie vitale... Il ne devrait jamais y avoir de divorce." (Card. Gibbons).

Ce "mal outrageant" dont se plaint le cardinal Gibbons, la Cie Fox l'a résumé dans une vue cinématographique très impressionnante qui sera donnée au théâtre Corona la semaine prochaine.

Cette pièce présente une morle approuvée des clergés et catholiques et protestants.

AU PROCHAIN NUMERO

Dans notre prochain numéro nous publierons le rapport de M. Cunliffe, inspecteur envoyé d'Ottawa par le contrôleur du combustible pour faire enquête sur les faits et gestes des membres de notre commission locale du combustible. Ce rapport nous est arrivé trop tard pour le donner à nos lecteurs dans l'édition de cette semaine.

FUNERAILLES DE Mme U. JACQUES

Les funérailles de Mme Jacques, (née Béliveau), épouse du Dr Ulric Jacques, ont eu lieu en la cathédrale lundi matin.

Le chanoine Senécal a chanté le service, assisté des abbés Lajoie et Beauregard

Le deuil était conduit par le Dr Ulric Jacques, mari de la défunte; le Dr Olivier Jacques, beau-frère; MM. Armand, Arthur et Charles Béliveau, frères; M. Paul Leduc, d'Ottawa, neveu; et M. Hormidas Saint-Amand, de Montréal, beau-frère.

Dans le cortège: MM. Louis Lussier, C.R.; Dr Eug. Turcot, le juge Emile Marin, le shérif Cormier, J. O. Beauregard, C.R.; Gus-J. Chagnon, T. D. Bouchard, député; N. G. Leduc, L. A. Breton, M. A. David, G. H. Henshaw, J.H. Dussault, H. Sicotte, F. Bartels, J. Laframboise, sr., J. Laframboise, jr., A. Larivière, F. Nolin, H. Brousseau, Dr J. L. Pagé, Dr J. E. A. Collette, Dr E. St-Jacques, J. A. Ostiguy, Chs G. Racicot, G. A. Oliver, B. Benoit, Ant. Godbout, L. A. Bernier, Eus. Bourgeois, H. Brunelle, B. Bélanger, J. Guillet, H. Marchessault, P. Denis, E. Solis, P. Larochelle, etc., etc.

L'inhumation de Mme Jacques a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges, à Montréal.

Offrandes de fleurs: le Dr Ulric Jacques, ancre; Dlle Gabrielle Jacques, coussin; Mme L. J. Béliveau, couronne; Mme J. Shehyn, Québec, croix; M. et Mme Arthur Béliveau, Montréal, couronne; M. et Mme H. St-Amand, Montréal, étoile; M. et Mme Dr Oliv. Jacques, couronne; Jacques, Georges, Jean, Paul, Marcelle Saint-Amand, coussin; M. et Mme H. Saint-Germain, croix; M. et Mme D. Dupont, gerbe; M. et Mme L. J. Guillet, couronne; M. et Mme J. L. Cormier, gerbe; M. et Mme T. D. Bouchard, ancre; M. et Mme A. Godbout, couronne; Cour Xénophon, O.I.F., croix.

Nos profondes sympathies à notre brave et bon ami, le Dr Ulric Jacques, et à Mlle Gabrielle Jacques.

ORDRE DES AMIS CHOISIS

Le Cercle St-Hyacinthe, No 456 de l'Ordre Canadien des Amis Choisis a fait l'élection de ses officiers pour l'année 1919. Voici le résultat:

Ex-Grands Conseillers: — A. E. Perrault, A. Blondin.

Grand Conseiller: — Théodule Chartrand.

Grand Vice-Conseiller: — Mlle Alice Lemoine.

Secrétaire - trésorier: — Jos. L. Cormier.

Grand Prêlat: — Mme Adrienne Tétrault.

Grand Maréchal: — Mme Théod. Chartrand.

Grand Sénéchal: — Mlle Clérinde Lemoine.

Grand Gardien: — Mlle Herminie Reeves.

Grande Sentinelle: — Mlle Marguerite Vaquier.

Médecin-Examineur: — Dr J. A. Viger.

La Cour de St-Hyacinthe est composée de 44 membres, dont moitié hommes et moitié femmes.

AU RITZ-CARLTON

M. T. D. Bouchard, député de St-Hyacinthe, parlera dimanche prochain au Ritz-Carlton, à Montréal, en présence des membres du *People's Forum*. Il traitera de la grande question du jour: l'instruction obligatoire.

Lorsqu'une locomotive fait retentir son sifflet, c'est qu'elle est en voie.

Conseil-de-Ville

SEANCE DU 29 JANVIER

Etaient présents: les échevins Fontaine, Gobeille, Godard, Benoit, Godbout, Guillette, Cheval et Solis.

Le pro-maire Solis occupait le fauteuil présidentiel.

Le règlement 257 est adopté par le conseil à l'effet d'abroger le règlement 241 imposant une taxe sur le gaz et l'électricité dans la ville. Et le trésorier de la ville est autorisé à rembourser les taxes payées en vertu du règlement 241 jusqu'à concurrence de \$1,555, selon que l'indique la liste préparée par la Cie de gaz.

Sur proposition de l'échevin Gobeille, secondé par l'échevin Benoit, le conseil adopte le règlement 258 imposant une taxe sur les téléphones dans la cité.

Le conseil délègue ensuite les échevins Fontaine et Godard à Québec au sujet des changements à faire dans la charte.

L'échevin Guillette donne avis qu'à la prochaine séance il demandera qu'on mette \$1,000 à la disposition des comités de feu et de police pour l'achat d'uniformes et de casquettes. Des soumissions seront demandées.

Sur proposition de l'échevin Fontaine, secondé par l'échevin Godard, le conseil donne un acompte de \$12,070.42 à la Roberts Filter.

Le conseil a appris avec peine la mort de Mme Ulric Jacques, épouse distinguée du Dr Ulric Jacques, ancien échevin et pro-maire de notre cité. M. Guillette, secondé par M. Fontaine, propose que les membres du conseil offrent de sincères sympathies au brave Dr Jacques et que copie lui soit envoyée. Adopté.

Après la lecture des comptes, le conseil s'ajourne à mercredi, le 5 février.

ECHOS

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Ducquette se charge de la partie musicale encore cette année au chalet.

Les amis seront enchantés d'apprendre que Joséphine viendra en cette ville bientôt pour y passer l'hiver.

M. D. Rodier, notre capitaine de tambours du club "Infatigables" de cette ville, s'embarque ce soir même pour New-York où il doit passer quelques jours dans l'intérêt de son club. Nous lui souhaitons bon voyage.

MM. Bicièle et LaGoss, ainsi qu'un "suit-case", étaient de passage à Sorel dimanche dernier, comme délégués de notre club de raquettes. Inutile de dire qu'ils nous ont fait honneur. Le "suit-case" n'a pas été négligé, car ils l'ont entouré des soins les plus maternels et l'ont comblé des caresses les plus chaudes...

Il y avait 1,600 personnes, mercredi dernier, au chalet. Qu'il suffise de dire que la soirée s'est passée "soiffuse" et que les gens tapaient du pied...

Nos raquetteurs préparent un phénomène "BOUM!" pour les 8 et 9 février prochain. Les murs de Jéricho même ne pourraient résister à l'assaut terrible que va subir notre ville durant ces deux jours. Gardes! en avant! Citoyens! sauvez-vous, les v'lont!...

Miss L... a voulu courir trois lieues à la fois... Résultat: elle est restée seule sur le carreau. Trop gratter cuit..., trop courir nuit!...

L'hiver une saison dure pour les petits enfants

Nos hivers canadiens sont extrêmement durs pour la santé des petits enfants. La température est souvent si froide que la mère ne peut sortir le bébé pour lui faire prendre un peu d'air. Il en résulte qu'il faut garder le bébé dans des pièces surchauffées et mal ventilées, ce qui fait qu'il prend le rhume et devient acariâtre et de mauvaise humeur. On devrait alors lui donner des Tablettes Baby's Own pour le maintenir en santé. Elles régulent l'estomac et les intestins et préviennent ou guérissent le rhume.

Ces Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville Ont.

Les victimes de la grippe

RESTENT FAIBLES, ABATTUES ET UNE PROIE FACILE POUR D'AUTRES MAUX

Un homme de la Nouvelle-Ecosse dit comment il a trouvé une santé et une force nouvelles.

Si vous avez eu une attaque d'influenza ou de grippe espagnole, vous n'êtes pas hors de danger tant que votre sang n'est pas ramené à son état normal.

L'influenza laisse les pouvoirs vitaux affaiblis, le sang pauvre, la digestion est mauvaise et les nerfs sont excessivement sensibles. Dans cet état l'organisme devient une proie facile à la terrible pneumonie à la bronchite, à la prostration nerveuse, au rhumatisme et même à la consommation. Demandez à tous ceux qui ont eu une attaque d'influenza quel est leur état de santé actuel et la plupart répondront: "Depuis que j'ai eu la grippe je n'ai jamais été parfaitement bien." Cette sensation générale de faiblesse durera jusqu'à ce que le sang soit reconstitué de nouveau et à cette fin rien ne peut égaler un bon traitement aux Pilules Roses du Dr Williams. De la première à la dernière dose, ces pilules font du sang nouveau, riche et rouge qui atteint tout organe et tout nerf du corps, et de cette façon les victimes faibles et découragées de l'influenza des hommes et des femmes joyeux en santé et heureux.

Parmi les nombreuses victimes de la grippe qui proclament la valeur des Pilules Roses du Dr Williams se trouve M. A. Kaulback, de Petite Rivière, N.-E., qui dit: "Je fus pris d'une grave attaque de grippe ou influenza. Après un certain temps les premiers symptômes de la maladie disparurent, mais je ne retrouvai pas ma force ordinaire et j'avais toujours été fort. Il y eut des moments où je me sentais presque incapable de me trainer et j'étais tellement épuisé que je pouvais à peine m'occuper de mes affaires. Je continuai à prendre des remèdes, mais je n'éprouvai pas de bien. Je constatai alors que le mal affectait ma digestion et cette désagréable sensation augmenta mon mal en général. On me conseilla finalement de prendre les Pilules Roses du Dr Williams, et je décidai de les essayer. Il n'y avait que quelques semaines que je prenais ces pilules lorsque je trouvai que ma force revenait, mon appétit s'améliorait et l'emploi des pilules pendant quelques semaines de plus me redonna mon ancienne vigueur. Je puis fortement recommander les Pilules Roses du Dr Williams à tous ceux qui ont eu une attaque d'influenza, comme un remède sûr pour renouveler leur force.

Vous pouvez vous procurer les pilules chez n'importe quel marchand de remèdes ou vous en faire envoyer par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

THEATRE CORONA

DIMANCHE ET LUNDI, 2 et 3 FEV.

LE PROCÈS ARGYLE (Argyle Case)

DE LA SELZNICK PICTURE CO.

Magnifique Représentation en 5 Rouleaux.

L'intéressante histoire traite du meurtre mystérieux de John Argyle. Sa fille Mary est d'abord soupçonnée. Le vrai assassin est finalement découvert par l'habile détective Asek Kayton; sa récompense est la main de Mary.

Le 13ième épisode de

LA MAISON DE LA HAINE

ET

COMEDIE.

MARDI ET MERCREDI, 4 et 5 FEV.

CONFESSION

Drame en 5 Rouleaux figurant la fameuse actrice

JEWELL CARMEN.

16ième épisode de la série

LE GRAND SECRET

et 2ième épisode

LES LOUPS DE LA KULTUR.

Matinées: Tous les SAMEDIS et DIMANCHES.

ADMISSIONS: ORCHESTRE 15 CTS, BALCON 10 CTS.

Quelques Sièges Réservés à 20 cents.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 6, 7 et 8 Février.

LA FOLIE DU DIVORCE

(EN HUIT ROULEAUX)

Ne manquez pas de voir ce drame qui traite d'une des questions des plus intéressantes.

Orchestre, Réservés 25 cts. Balcon 15 cts. Enfants 10 cts.

VOIR NOS AFFICHES SPECIALES.



FAITES FAIRE UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DURANT CE MOIS.

L'électricité a réussi à résoudre tous les problèmes de la maison et à y apporter quelques commodités.

Laissez-nous donc vous démontrer quel confort l'électricité peut vous procurer à votre "home".

Ajoutez votre nom à la liste de nos clients satisfaits.

